

L'ACTUALITÉ *Adéloise*

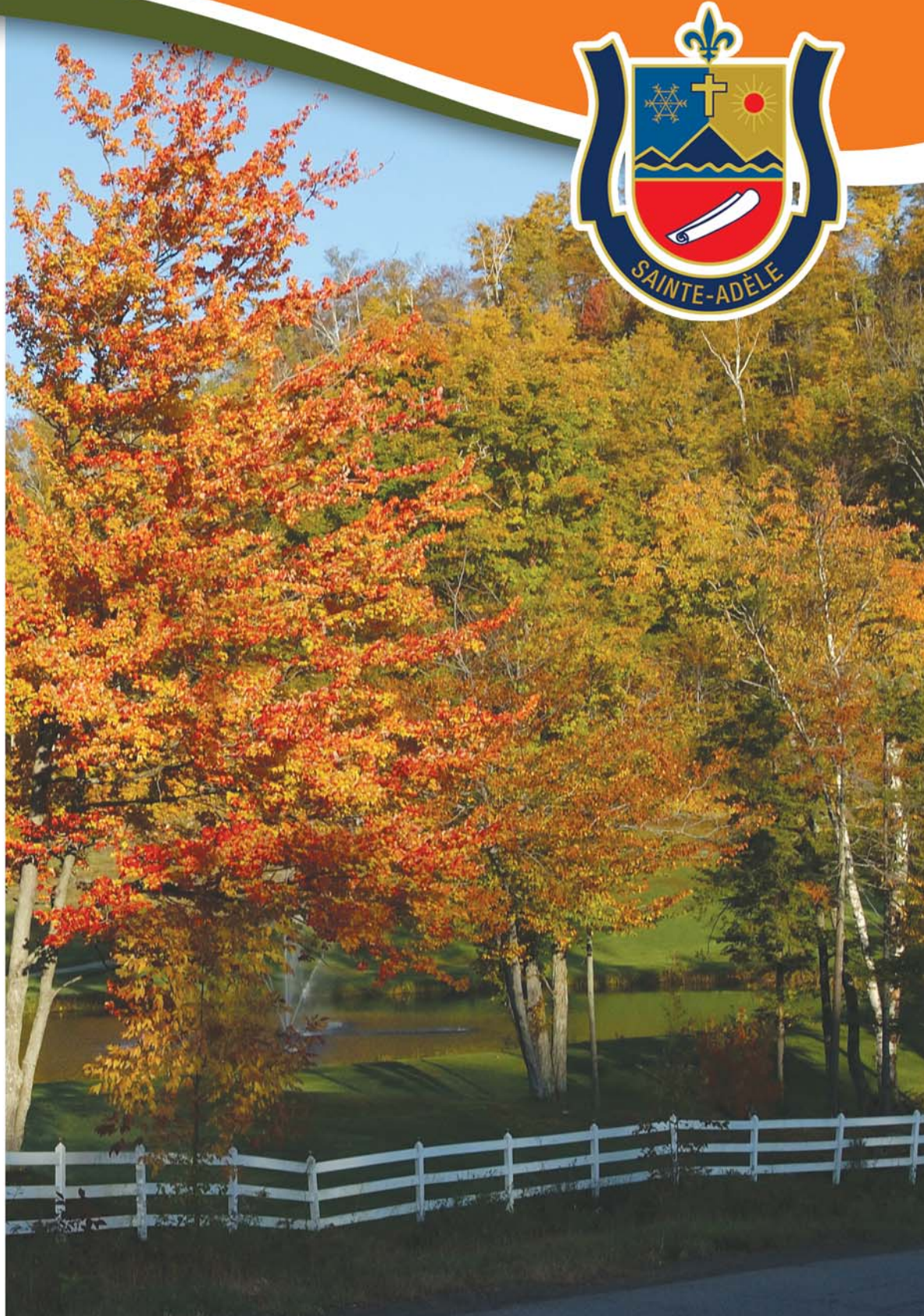
Bulletin d'information • Octobre 2012

**MOT
DU MAIRE**
p. 2

**SERVICES
TECHNIQUES**
p. 3

**ENVIRONNEMENT
ET URBANISME**
p. 5

**FÊTE DE
L'HALLOWEEN**
p. 16



Adélois,
Adéloises,

Nous venons de passer un été splendide et des plus divertissants avec de nombreuses activités culturelles, sportives, de loisirs et autres.

Nous en avons eu pour tous les goûts et tous les âges. Les soirées Nostalgie qui ont accueilli plus de 25 000 spectateurs, la Fête nationale, les P'tits Dimanches Ensoleillés au parc de la Famille, le Marché d'été, la Nuit des toiles, Déco'Art marché, les journées de la Culture, la Fête de la famille et celle des voisins, le tournoi de pêche au lac Rond, l'Oktobierfest, bref un été des plus palpitants.

L'automne s'annonce aussi très riche en activités avec la Fête d'Halloween, les nombreux spectacles offerts par Diffusion Sainte-Adèle à la Salle Augustin-Norbert Morin, la Semaine des bibliothèques publiques, la programmation des activités sportives et récréatives du Service des loisirs, et j'en passe.

Je tiens à remercier toutes les personnes, les bénévoles et les employés de la Ville qui contribuent, de près ou de loin, à l'organisation de ces nombreux événements.

Je profite de l'occasion pour vous informer que le conseil municipal a adopté un règlement interdisant de fumer dans TOUS les parcs de Sainte-Adèle.

Agents de sécurité

Les agents de sécurité de la compagnie Sécurité des Deux-Rives ont commencé à sillonner les rues de Sainte-Adèle et on me questionne régulièrement sur le rôle qu'ils jouent. Je vous rappelle le mandat que nous avons donné à ces agents :

- patrouiller le territoire de la ville
- contrôler les accès des parcs et des lieux publics
- assurer la paix et le bon ordre
- veiller au respect de l'application des règlements municipaux
- émettre des constats d'infraction lorsque requis
- travailler en concertation et collaboration étroite avec les employés municipaux, les travailleurs de la rue et les agents de la Sûreté du Québec
- prévenir le vandalisme
- fournir des comptes rendus et des registres sur les activités journalières des affectations.

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter un bel automne haut en couleur.

Réjean Charbonneau





Services TECHNIQUES

Programme de RÉFECTION ROUTIÈRE (PRR)

Dans le cadre du programme de réfection routière, plusieurs rues ont subi une cure de rajeunissement durant l'été 2012. La Ville injecte pour ces travaux, depuis quelques années, des fonds de l'ordre de 1,2 à 1,5 million de dollars par année.

Une **nouvelle section de trottoir** a également été construite sur le boulevard de Sainte-Adèle, côté est, des Promenades Ste-Adèle jusqu'au CHSLD. Les piétons peuvent maintenant déambuler sur cette artère principale, de la rue Saint-Joseph jusqu'au Salon de Quilles Sainte-Adèle.

Des citoyens investissent dans leur qualité de vie

Les propriétaires des rues du **Boisé, des Pinsons, des Rossignols et de l'impasse des Colibris** ont choisi d'investir dans leur qualité de vie en votant massivement pour l'adoption d'un règlement d'emprunt pour le pavage de leur rue. Il est bon de mentionner que le premier pavage d'une rue est à la charge des propriétaires riverains.

Terminé la poussière du chemin qui envahissait les vitres de leur maison, leur véhicule et qui les empêchait de prendre leurs repas à l'extérieur durant l'été. Dorénavant, ils pourront ouvrir leurs fenêtres pour respirer l'air pur.

Les propriétaires des rues du **Meunier** et des **Colverts** ont également pris la décision, après de multiples tentatives, de s'engager financièrement dans les travaux requis pour la mise aux normes des rues pour que celles-ci soient ultérieurement cédées à la Ville. Ces rues sont dorénavant réglementaires, dans les largeurs, la composition et la compaction des fondations de rue ainsi que le drainage. Maintenant, les services dispensés par la Ville, dont le déneigement et l'entretien des rues, seront intégralement fournis à ces citoyens.



(rue du Boisé)



(rue des Pinsons)



(rue des Colverts - avant)



(rue des Colverts - après)



Déneigement

L'hiver sera bientôt à nos portes et le Service des travaux publics déploiera les équipements de déneigement requis pour dégager et sécuriser la voie publique et les trottoirs.

Pour permettre à nos déneigeurs d'intervenir rapidement et efficacement, la Ville sollicite la collaboration de la population adéloise.



Le fait pour le propriétaire, locataire ou occupant d'un immeuble de laisser ou de permettre que soit laissée, sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé. (*Règlement SQ-04-2012 décrétant de nouvelles dispositions concernant les nuisances, l'usage et l'empiètement des voies publiques sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle*). Ce règlement est disponible sur le site web de la Ville, sous l'onglet « Services aux citoyens » - « Règlements et permis ».



NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE

Veuillez noter que depuis le 1^{er} octobre, les heures d'ouverture de l'Écocentre sont changées pour

LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 00 À 16 H 00

SAMEDI DE 9 H 00 À 16 H 00

Également, le dépôt de branches est maintenant sous la coordination de l'Écocentre et vous devez vous y présenter avec une preuve de résidence durant les heures d'ouverture.

Dorénavant, seuls les produits d'émondage seront acceptés.



En tout temps, il est recommandé que les véhicules soient garés dans les entrées privées des citoyens afin de faciliter le déneigement des rues. Lorsque ceux-ci demeurent stationnés sur la voie publique, les opérateurs d'équipement de déneigement doivent négocier avec ces véhicules. En plus, dans certains cas, l'espace restreint entre un véhicule présent sur la rue et les « andains » de neige en place, oblige les déneigeurs à faire marche arrière ce qui empêche ou retarde considérablement le déneigement du segment de rue en amont dudit véhicule stationné sur la rue.

Finalement, nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur toutes les rues publiques du lundi au vendredi de minuit à 7 heures. Tout véhicule routier nuisant aux opérations de déneigement sera remorqué et remis aux frais de son propriétaire.



Avec la collaboration de tous les citoyens, les opérations de déneigement se dérouleront plus rapidement.



Environnement & *urbanisme*

Abattage D'ARBRES

Si vous désirez abattre un arbre sur votre propriété, il est nécessaire d'avoir obtenu un certificat d'autorisation du Service d'urbanisme à cet effet, à moins que l'arbre soit mort et qu'il ne soit pas localisé sur la rive d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide. Est considéré comme arbre au sens de la réglementation d'urbanisme, tout arbre ou arbuste dont le tronc, mesuré à 1,3 mètre du sol, possède un diamètre de 7 centimètres.

Notez toutefois que la végétation (arbre, arbuste, plantes herbacées) sur la rive d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide fait l'objet d'une protection particulière en vertu de la réglementation d'urbanisme et que toute intervention sur cette végétation est prohibée sans autorisation préalable du Service d'urbanisme.



Débris de matériaux de construction

Vous effectuez des travaux de construction, sachez que tous débris de matériaux de construction tels que des planches, tuyaux, matériel électrique, briques, pierres, clous et autres matériaux similaires entrant dans la composition d'un immeuble doivent être déposés dans un conteneur prévu à cet effet pendant toute la durée des travaux de construction.

Et assurez-vous, avant de débiter vos travaux de construction, d'avoir obtenu du Service d'urbanisme un permis de construction, si les travaux prévus en requièrent un selon la réglementation d'urbanisme. Renseignez-vous auprès du Service d'urbanisme pour en savoir plus.



Entretien des PROPRIÉTÉS

Tout propriétaire doit maintenir son bâtiment principal ou ses bâtiments accessoires y dessus érigés en parfait état de conservation. Il doit également s'assurer que son terrain est libre de déchets de toutes sortes, de détritus, de ferrailles, de rebuts d'automobiles, de véhicules à moteur hors d'état de fonctionner ne possédant pas de plaque d'immatriculation de l'année courante, de remorques hors d'état d'utilisation ou ne possédant pas de plaque d'immatriculation de l'année courante.

ABRI D'AUTO *temporaire*

La saison hivernale est à nos portes et depuis le 1^{er} octobre, il est permis d'installer les abris d'autos temporaires. Sachez qu'un abri d'auto temporaire ne peut être installé à moins de 1,5 mètre de votre limite avant de propriété, qu'il doit être confectionné de fibre de verre, de polyéthylène ou de toile, qu'il ne peut excéder une hauteur de 3 mètres et que dès le 1^{er} mai, il devra être entièrement démonté (incluant la structure).





Service de sécurité incendie

AVERTISSEUR de fumée

Le propriétaire a l'obligation de s'assurer qu'un avertisseur de fumée opérationnel est installé à tous les étages de sa résidence, idéalement près des chambres. L'occupant a l'obligation de vérifier le bon fonctionnement de tous les avertisseurs de fumée installés dans son logement et remplacer les piles au besoin. Il a aussi la responsabilité d'aviser le propriétaire lorsque l'avertisseur de fumée est manquant ou défectueux.

Un avertisseur de fumée **doit** être remplacé tous les 10 ans après sa date de fabrication indiquée sur le boîtier, peu importe le modèle (à pile ou électrique). Pour une sécurité supplémentaire et

pour s'assurer qu'un avertisseur de fumée électrique fonctionne bien malgré une panne d'électricité, il est préférable d'installer un avertisseur de fumée électrique à pile.

À ne pas faire : peindre, retirer la pile d'un avertisseur de fumée et débrancher un avertisseur de fumée électrique.



Que faire si cet avertisseur se déclenche?

- Quittez les lieux.
- Composez le **9-1-1** afin que les pompiers puissent mesurer le niveau de CO présent dans l'air et en chercher la source.
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'en avoir reçu l'avis des pompiers ou d'un expert.

Détecteur de monoxyde de carbone

Le Service de sécurité incendie de la Ville de Sainte-Adèle recommande fortement aux propriétaires

et occupants d'un bâtiment, d'installer un détecteur de monoxyde de carbone à l'intérieur de chacune des pièces munies d'un appareil à combustion pour éviter une intoxication. Cela s'applique également pour une pièce comportant un accès direct à un garage. Tous les avertisseurs de monoxyde de carbone doivent être

installés en conformité avec les instructions du fabricant.



Les meilleurs emplacements pour installer un avertisseur de monoxyde de carbone sont : dans le corridor, près des chambres à coucher, près de la porte donnant accès au garage et à l'intérieur d'une pièce munie d'un appareil à combustion. De plus, la hauteur importe peu puisque le monoxyde de carbone se mélange à l'air.



RAMONAGE DE CHEMINÉE

Une cheminée reliée à un appareil à combustion lente (chauffage principal ou chauffage d'appoint) doit être ramonée au moins une fois l'an ou dès qu'il s'y accumule plus de 3 mm de crésote.

Tous les ans, plusieurs incendies sont causés par un mauvais entretien d'une cheminée ou d'un appareil de chauffage.

Il arrive à l'occasion, lorsque l'appareil n'est pas utilisé durant la période estivale, qu'il y ait une accumulation de débris, de feuilles, de branches ou même de nids d'oiseaux. Tous ces matériaux combustibles logés à l'intérieur d'une cheminée peuvent être la cause d'un début d'incendie. Il est donc fortement suggéré de faire ramoner la cheminée à l'automne juste avant d'utiliser l'appareil de chauffage.



OMNIUM DE GOLF *du Maire*

L'Omnium de golf du Maire de Sainte-Adèle **— ÉDITION 2012 —**

L'Omnium de golf du maire qui s'est tenu le 6 septembre dernier au Club de golf Mont Gabriel a connu, cette année encore, un franc succès.

Grâce aux golfeuses et golfeurs ainsi qu'aux nombreux commanditaires, l'événement a permis de ramasser des profits considérables qui seront investis dans la communauté et plus particulièrement au profit de la jeunesse, soit par l'entremise de projets scolaires ou sportifs.

Un gros merci aussi aux nombreux bénévoles qui ont réalisé un travail colossal.

Une température idéale, un parcours impressionnant, de la bonne humeur...bref, tous les ingrédients qu'il fallait pour réussir cette journée.



Michel Rochon, propriétaire de la Rôtisserie St-Hubert de Sainte-Adèle, commanditaire majeur de l'événement, en compagnie de son partenaire, dégustant des ailes de poulet



Gagnants du tournoi avec un pointage de 11 sous la normale. Robert Raymond, Michel Rochon, Paul Gervais et André Lapointe, en compagnie du maire.



Éric Charbonneau, Jean-Pierre Héту, Réjean Charbonneau, Jacques Cousineau, Sébastien Labelle, Patrick Roy et Claude Cousineau



Gagnants exaequo. Christian Lauzon, Michel Dubreuil, Normand Normandin et Jean-François Paquin, en compagnie du maire.



20^E ANNIVERSAIRE de l'Association des artistes-peintres de Sainte-Adèle



la créativité des artistes de la région. Après 20 ans d'activités, l'AAPSA et son exposition annuelle sont sans contredit des incontournables du paysage culturel adélois. Plus de deux mille visiteurs se déplacent chaque année pour venir admirer les réalisations des artistes dans le cadre enchanteur du Chantecler.

À l'occasion du 20^e anniversaire de l'AAPSA, la présidente, **Monica Crosto**, tient à souligner le travail de tous les bénévoles qui, durant ces vingt dernières années, se sont investis sans compter. C'est grâce à leurs efforts conjugués que la pérennité de la **Féerie des couleurs** est assurée. Des remerciements également adressés aux commanditaires dont les précieuses contributions permettent de financer l'événement et lui donner de la portée. Et finalement, les membres de l'AAPSA qui, grâce à leur talent, insufflent une âme à l'événement.

Cette année marque le 20^e anniversaire de l'Association des artistes-peintres de Sainte-Adèle (**AAPSA**). Deux décennies durant lesquelles l'organisme s'est employé à promouvoir le travail des artistes-peintres de la MRC des Pays-d'en-Haut, mais aussi de la grande région des Laurentides. Fondée en 1992 par l'Adélois Yves Meilleur et portée par une dizaine de bénévoles, l'AAPSA s'est rapidement imposée comme une vitrine culturelle donnant sur le paysage créatif de la région. La première exposition s'est tenue au restaurant La Traviata. Quelques années plus tard, c'est le Chantecler qui devient — et qui restera jusqu'à aujourd'hui — le lieu de rencontre des artistes et du public lors de l'exposition annuelle **La Féerie des couleurs** qui se tient tous les mois d'octobre durant le week-end de l'Action de grâce.

Plus de 40 artistes-peintres présentent à cette occasion leurs plus belles œuvres ainsi que leurs nouvelles créations. Tous les styles y sont représentés, du figuratif à l'abstrait, dans une véritable célébration de





La Sûreté du Québec



ATTENTION !

Présence de monstres, sorcières, princesses et super-héros

Soyez très attentif à la présence des petits personnages dans nos rues, le soir de l'Halloween. Les policiers de la Sûreté du Québec assureront une présence accrue sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut afin que la fête se déroule en toute sécurité pour les petits comme pour les grands.

Les policiers demandent aux automobilistes de redoubler d'attention et surtout de ralentir !

Voici quelques consignes de sécurité avant de partir et durant le trajet :

- Pour éviter de trébucher, je porte des vêtements courts ;

- Pour me rendre visible, je porte des vêtements aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes ;
- Pour bien voir et entendre, j'évite les masques, et je me maquille ;
- Pour mieux voir et me rendre visible, j'apporte et j'allume une lampe de poche ;
- J'informe mes parents de mon trajet et de l'heure de mon retour ;
- Je sonne aux portes en groupe ou avec un adulte et j'attends toujours à l'extérieur des maisons ;
- Je parcours un seul côté de la rue à la fois et j'évite de traverser inutilement ;
- Je traverse les rues aux intersections et je respecte la signalisation routière ;
- Je refuse de suivre un inconnu qu'il soit en voiture

ou à pied ;

- Jamais je n'entre dans la maison d'un inconnu ;
- Je respecte l'environnement et les propriétés privées ;
- Je vérifie avec mes parents les friandises reçues pour être certain de pouvoir les manger sans danger.

Les petits peuvent consulter le site internet de la SAAQ
www.halloween.saaq.qc.ca

Place Babillard

Journée spaghetti au profit de la Fabrique St-Joseph

2 décembre de 11 h à 19 h

Au centre communautaire

Jean-Baptiste-Rolland,

1200 rue Claude-Grégoire

Billets : Adulte 10 \$, enfant 5 \$

Sauce et desserts maison, vin et bières disponibles

Information :

Richard 450 229-8469 ou

Cécile 450 229-5947

Bonjour,

Nous sommes en maternelle à l'école St-Joseph de Sainte-Adèle et comme les enfants de l'an passé, nous aimerions bien nous aussi bénéficier d'activités sportives. En effet, à chaque année, les élèves de maternelle ont la chance de suivre des cours de natation et de ski alpin dans le cadre du projet « Je bouge et je découvre à la maternelle ».

Pour financer ce projet, nous ferons des cartes de Noël. Nous espérons que vous penserez à nous lors de l'achat de vos cartes de Noël. Du même coup, vous nous permettrez de nous initier à de nouvelles activités sportives.

Pour faire une commande vous pouvez écrire à l'adresse suivante :
nadine.briere@yahoo.ca
En espérant vous compter parmi nos clients !
Nous vous remercions à l'avance.

Les élèves de maternelle de l'école St-Joseph à Sainte-Adèle

VENTE DE PRODUITS MAISON

au profit de la Fabrique St-Joseph

10 novembre de 9 h à 15 h

11 novembre de 9 h à 13 h

Au sous-sol de l'église St-Joseph, rue St-Jean

Procurez-vous : confitures, marinades, pâtisseries, beignes maison, etc.

Pour information :

Cécile Paradis 450 229-5947

Le 4^e versement de votre compte de taxes sera exigible le 2 novembre 2012.

La Ville n'enverra aucun autre avis de rappel.

Le paiement peut s'effectuer par internet, par chèque, par carte débit ou en argent comptant.





Édition octobre 2012

Collecte de résidus verts

Du 29 octobre au 1^{er} novembre et du 12 au 15 novembre

- Déposez vos sacs (en papier uniquement) à la rue dès le dimanche soir de la semaine de collecte.
- Ne déposez jamais de feuilles mortes dans les fossés. Cela risque d'engendrer des problèmes d'écoulement d'eau lors des pluies d'automne et de la fonte des neiges au printemps.
- Déchiquetez vos feuilles avec une tondeuse à gazon et laissez-les sur place. Les feuilles broyées se transformeront en engrais naturel (compost) qui nourrira le sol et les plantes tout l'hiver.



Calendrier de collecte révisé

Une erreur s'est glissée dans le calendrier de collecte publié au printemps 2012 dans L'Actualité adélaïde. Par conséquent, veuillez vous référer au présent calendrier pour les collectes des six prochains mois.

Octobre 2012							Janvier 2013						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5				1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13	6	7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19	20	13	14	15	16	17	18	19
21	22	23	24	25	26	27	20	21	22	23	24	25	26
28	29	30	31				27	28	29	30	31		

Novembre 2012							Février 2013						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3						1	2
4	5	6	7	8	9	10	3	4	5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16	17	10	11	12	13	14	15	16
18	19	20	21	22	23	24	17	18	19	20	21	22	23
25	26	27	28	29	30		24	25	26	27	28		

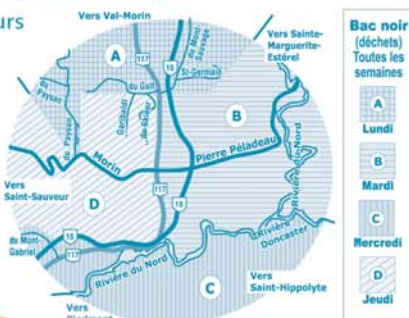
Décembre 2012							Mars 2013						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1						1	2
2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6	7	8	9
9	10	11	12	13	14	15	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	17	18	19	20	21	22	23
23	24	25	26	27	28	29	24	25	26	27	28	29	30
30	31						31						

Bac bleu (recyclables) un vendredi sur deux **Secteurs A et B** **Secteurs C et D** **Encombrants** **Résidus verts** Jours variables

Bac noir (déchets) toutes les semaines

Voir la carte des secteurs pour la journée.

Merci
de votre
collaboration.



Bac noir (déchets) Toutes les semaines			
A	Lundi		
B	Mardi		
C	Mercredi		
D	Jeudi		

SAVIEZ-VOUS QUE...



- Chaque jour, les Québécois consomment plus de 250 000 bouteilles d'eau embouteillée.
- Plus de la moitié de ces bouteilles se retrouvent au dépôt ou dans la nature.
- Pour produire 1 litre d'eau embouteillée, 2 à 3 litres d'eau et 1/3 de litre de pétrole sont nécessaires.
- Seules les bouteilles portant le numéro 7 (dans un triangle à la base du contenant) peuvent contenir des bisphénols A qui sont potentiellement nuisibles à la santé.
- Vous pouvez donc réutiliser la plupart des bouteilles à eau à condition de bien les laver et les sécher, pour éviter la propagation des germes.
- L'eau embouteillée n'est souvent pas plus pure ni meilleure que l'eau du robinet.
- La meilleure façon de consommer de l'eau, tant pour votre santé physique et la santé de votre portefeuille que pour le bien-être de l'environnement, est de remplir une bouteille réutilisable avec de l'eau du robinet, aussi souvent que vous en avez besoin !

Journées portes ouvertes des 3 et 4 août - Résultats

Comme toujours, les citoyens de Sainte-Adèle ont été nombreux à profiter des journées gratuites à l'écocentre. Pendant ces deux journées, 214 citoyens se sont débarrassés gratuitement de :

- 284 verges cubes de matériaux secs (rénovation/ démolition)
- 143 pneus avec ou sans jante
- 194 contenants de peinture
- 59 articles de la catégorie «résidus domestiques dangereux» (RDD)



Merci et à l'an prochain !



L'innovateur
de la Collecte-à-3voies

www.comporecycle.com



Pour information, appelez le 1 888 482-6676, option 2
ou écrivez à info@comporecycle.com

Taxibus est un service offert à des heures et à des endroits fixes.



INFORMEZ-VOUS!

tcil.qc.ca

RÉSERVATION OBLIGATOIRE :

avant 17h pour le circuit du lendemain matin,
entre 8h et 12h pour le circuit de fin de journée.

819-681-3377 ou 1-877-604-3377

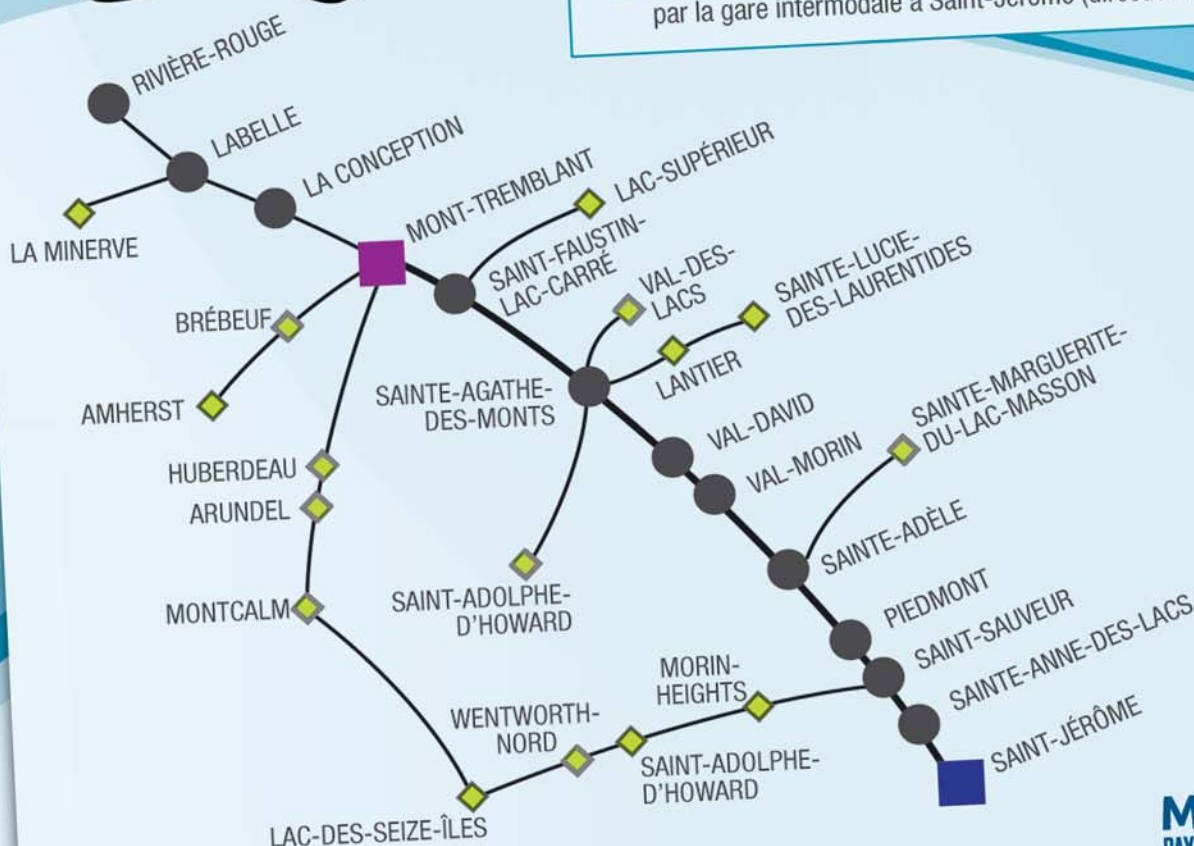
Du lundi au vendredi.



◆◆◆ taxibus ■●● autobus

POSSIBILITÉ DE CORRESPONDANCE AVEC :

- le transport en commun de la ville de Mont-Tremblant
- les différents services de transport en commun transitant par la gare intermodale à Saint-Jérôme (direction Montréal)



NOTRE TERRITOIRE
VOÛTE AVENIR
**MRC DES
LAURENTIDES**





Bibliothèque

HEURE DU CONTE avec Mademoiselle Violette

Jeunes abonnés de 3 à 5 ans, si vous n'avez pas fait la rencontre de **Mademoiselle Violette**, vous manquez l'heure la plus joyeuse et rigolote du mois. Elle raconte de drôles d'histoires avec des formules magiques abracadabrantes suivies d'un bricolage thématique.



Rendez-vous aux prochaines Heure du conte
Samedis les 10 novembre et 8 décembre
Réservation obligatoire 450 229-2921, poste 238

POUR SOULIGNER LA SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES,
votre bibliothèque deviendra votre troisième lieu de vie.

Métro, boulot, biblio

Lundi 22 octobre à 20h

Conférence L'intelligence alimentaire avec l'auteure Dominique Béliveau

Mercredi 24 octobre

Mise en mots et mise en bouche- Micro ouvert
Avec les poètes José Acquelin et Jean-Pierre Gaudreau
En collaboration avec le Centre international de poésie des Laurentides et l'Association littéraire de Laval

Vendredi 26 octobre de 19h30 à 21h

Jeux de société en famille ou entre amis

Samedi 27 octobre à 10h

Les contes de l'Halloween

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Surveillez le site de la bibliothèque puisque d'autres activités pourraient s'ajouter
<http://ville.sainte-adele.qc.ca/bibliotheque.php>



LES CONTES de l'Halloween



**Mademoiselle Violette mijotera une animation
spéciale afin de souligner l'Halloween.**

Les enfants de 3 à 7 ans y sont invités.

Samedi le 27 octobre à 10 h.

Inscription obligatoire en personne au comptoir du prêt
ou par téléphone 450 229-2921 poste 238

**Les enfants déguisés auront droit
à un coupon de participation pour un tirage**



LE TEMPS DES Fêtes

Lettre au père Noël – 24 novembre à 10h

Chaque participant, enfant comme adulte, est invité à écrire une lettre au père Noël. Ensemble, nous irons les poster afin de s'assurer qu'elles se rendent bien au père Noël.

**Dépouillement d'arbre de livres – 3 à 10 ans
15 décembre à 10h**

Un auteur jeunesse des Laurentides viendra te raconter une histoire. Chaque enfant présent recevra un livre.

Poète de l'hiver – Tout âge

Pendant tout le mois de décembre
Partagez vos œuvres poétiques qui seront affichées à la bibliothèque. Un tirage au sort aura lieu parmi tous les poèmes reçus.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Activités réservées aux membres de la bibliothèque.



Service des loisirs



PROGRAMME DE HOCKEY

EXTÉRIEUR PARTICIPATIF (8 À 13 ANS)

Joignez-vous à nous, tous les samedis matin pour un programme de hockey extérieur participatif à la patinoire du parc Claude-Cardinal (125 rue des Cantonniers). Des parents bénévoles agiront comme entraîneurs et aideront les jeunes dans le développement de base du maniement du bâton et dans la technique de patinage et ceci à travers des exercices et des mises en situation. Des parties amicales pourront être organisées avec les municipalités avoisinantes qui auront formé des équipes de hockey.

Cette activité s'adresse aux filles et aux garçons de 8 à 13 ans. Les pratiques et les parties sont prévues les samedis matin

et débuteront dès que les conditions climatiques le permettront.

Équipement obligatoire : casque avec visière, protège-cou, épaulettes, protège-coudes, gants, culotte, patins à glace, jambières, coquille avec jarretelles, bâton, bas.

Le chandail de hockey sera fourni.

Période d'inscription : du 6 au

23 novembre 2012

Heures : Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Endroit : Service des loisirs, Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland, 1200, rue Claude-Grégoire. 450 229-2921, poste 244

Coût :

Enfants :	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
Résident :	25\$	20\$	17,50\$
Non résident :	30\$	30\$	30\$

INSCRIPTION-SKI OPTIMISTE

Le Club Optimiste de Sainte-Adèle, en collaboration avec la Ville de Sainte-Adèle et Ski Chantecler, offrira de nouveau, l'hiver prochain, le populaire programme de ski pour les enfants adélois de 4 à 12 ans.

Inscription : Samedi le 10 novembre 2012 de 8 h 30 à 12 h 30 au chalet de la Montagne 4 du Ski Chantecler (preuve de résidence obligatoire)

Coût : 100 \$ taxes incluses (paiement comptant seulement)

Prise de photo obligatoire : 1^{er} et 2 décembre 2012

Début des cours : 12 et 13 janvier 2013

Durée : 9 semaines

Horaire : Samedi ou dimanche selon le groupe d'âge

(1 h 45 de cours)





S O I R É E S N o s t a l g i a S A I N T E - A D È L E

PRÉSENTÉES PAR

LE JOURNAL DES
PAYS-D'EN-HAUT
LA VALLÉE

cime 103.9 101.3

25000 fois merci!

Dans le cadre de la 11^e édition des Soirées Nostalgie, une panoplie d'artistes se sont appropriés la scène du parc de la famille afin d'offrir des prestations mémorables au public adélois.

La saison 2012 a attiré plus de 25 000 spectateurs en réunissant un public de tout âge. En plus de



la visite de Vincent Vallières, du Boogie Wonder Band, des B.B., de Beatles Forever et d'Inside Out hommage à Pink Floyd, la pétillante Brigitte Boisjoli a clôturé la saison 2012 avec brio.

C'est donc un rendez-vous l'an prochain pour une douzième édition!



TOURNOI de Pêche du lac Rond

La deuxième édition du tournoi de pêche du lac Rond avait lieu dimanche le 9 septembre dernier. Malgré le temps froid et nuageux, plus de 75 participants ont pu taquiner la truite.

Félicitations aux gagnants des plus gros poissons pêchés :

Catégorie moins de 6 ans : Laurent Michaud (1^{er}) et Nathan Gagnon (2^e)

Catégorie des 7 à 12 ans : Vincent Lizotte (1^{er}), Édouard Budda (2^e) et Arnaud Bissonnette (3^e)

Catégorie des 13 à 17 ans : Mikaël Pavone (1^{er})

Adultes : Léon Meloche (1^{er}) truite de 2 lbs et ¼ et 16 pouces, Ronald Bélair (2^e), Patrick Dubé (3^e), Marie De Jésus (4^e)

Merci à **Poils plumes et hameçon** et les **Joyeux copains sous la nef**, pour l'aide apportée au cours de cette journée.

Merci à tous nos bénévoles sans qui le tournoi n'aurait pu avoir lieu.

Plus d'une quarantaine de prix furent remis aux concurrents pour leur participation. Ces prix furent une gracieuseté des commerçants régionaux. Un merci tout spécial pour leur générosité :

Chez mademoiselle Violette, Pavage Sainte-Adèle, Pourvoirie Baroux inc., Monsieur Paul Lepage, Restaurant chez Milot, Quincaillerie Théorêt, Motel Panoramik, Restaurant Aux Deux Oliviers, Clinique Laser Esthétique & Électrolyse Sylvie Brabant, Hôtel Le Chantecler, Restaurant La Friterie, Ski Chantecler, Gym - Spa Sainte-Adèle.



9^e
ÉDITION

La

Tablee de Noël

Dimanche
2 décembre 2012

La totalité des denrées et des sommes d'argent ainsi recueillies lors de ce repas sera remise au Garde-Manger des Pays-d'en-Haut de façon à supporter les efforts du milieu dans la réalisation et la distribution des paniers de Noël.



Entrée : 10 \$ ou
10 denrées alimentaires
non-périssables

Les membres du conseil municipal vous invitent, à l'aube du temps des fêtes, à venir célébrer avec eux lors d'un dîner traditionnel de Noël.

Jardins sous la Nef
166 rue Lesage, Sainte-Adèle
Repas servis entre 11h30 et 13h

Pour plus d'information,
contactez le Service des loisirs au 450 229-2921 #244



MAGIE de Noël

SPECTACLE LE PÈRE FRISKET ET RENCONTRE DU PÈRE NOËL

C'est décidé! Professeur Frisket remplacera le père Noël. Son rêve? Offrir à tous les enfants du monde des livres de grammaire et des examens de Noël! Petit Frisket et Julie n'ont pas l'intention de le laisser s'emparer de la nuit de Noël. Avec l'aide de Monsieur Blanc, le chat magique du père Noël, et celle de tous les enfants, réussiront-ils à prévenir le père Noël à temps?

SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE À 15H30

Salle Augustin-Norbert Morin de l'école secondaire A.-N. Morin, 258, boulevard de Sainte-Adèle

Activité
familiale
gratuite!!



MERCREDI 31 OCTOBRE DE 16 H À 20 H SUR LA RUE VALIQUETTE (ENTRÉE VIA LA RUE DE LA FORGE)



FÊTE DE L'HALLOWEEN

PEUR ET FRISONS.....
AU RENDEZ-VOUS !

Venez déguisés et participez avec votre famille à cette belle grande fête.
Animation, personnages bizarres, jeux, mini-ferme, maquillage
et évidemment plein de bonbons!

► Résidents de la rue Valiquette et commerçants, participez en grand nombre!

POUR INFORMATION :
450 229-2921 POSTE 244

Coordonnées **DES SERVICES**

450 229-2921

Hôtel de Ville

1381 boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

555 boulevard de Sainte-Adèle

Service des loisirs

1200 rue Claude-Grégoire

Services techniques

2815 rue Rolland

Service des travaux publics

2815 rue Rolland

Suggestions, commentaires et plaintes poste 100

URGENCE **9-1-1**

Appels non urgents (Sûreté du Québec) 310-4141

**Le bulletin municipal « L'Actualité adéloise » est une publication
distribuée par la Ville de Sainte-Adèle**

Infographie : Caméléon Publi-Design
Impression : Imprimerie Ste-Adèle
Tirage : 7 100 copies



www.ville.sainte-adele.qc.ca